



Photo prise par Marie-Pierre Véryet

Octobre  
Novembre  
2022  
N°71

SOMMAIRE

Page 2	Conseils municipaux
Page 3	ENS
Page 4	Parc du Vercors, 11 novembre, 29 janvier 44, Stationnement, Cimetière
Page 5	Office du tourisme
Page 6	Travaux, Voeux, Bibliothèque
Page 7	Regards croisés, Feux
Page 8	Foyer rural, AAPPMA
Page 9	Solidarité, Messes, CCAS, Centre médico-social
Page 10	Recette, Ligne 5000, Jeu, Solution jeux
Page 11	Le coin des professionnels
Page 12	Etat civil, Infos pratiques, foodtruck

# L'écho des Gorges

## Bulletin d'informations municipales

### EDITORIAL

L'année 2023 sera-t-elle moins dramatique et moins inquiétante que 2022 ?

La guerre en Ukraine aura bien évidemment marqué l'année. De nombreux morts sont à déplorer, tant parmi les combattants que parmi les civils. Le conflit ne semble pas vouloir s'arrêter et d'autres morts surviendront. De plus, l'Ukraine est privée d'électricité et cela génère de graves problèmes notamment dans les hôpitaux et dans les foyers où les habitants ne peuvent plus se chauffer alors que l'hiver débute. Ce conflit aura été l'occasion pour notre village de montrer notre solidarité en accueillant une famille de réfugiés. Le logement « maison Carral » n'étant pas équipé de chauffage, ils n'ont pu y rester à l'approche de l'hiver. Encadrés par des bénévoles et les pouvoirs publics, ils ont trouvé un nouveau logement à Saint Marcellin où ils auront plus de facilité pour les déplacements et l'accès à certaines commodités. Également les habitants ont montré leur solidarité, envers le peuple ukrainien, lors des collectes de vêtements et de produits d'hygiène organisées juste après le déclenchement du conflit. Verrons-nous la fin de cette guerre l'année prochaine ?

Ce conflit aura engendré pour nous des pénuries de certains produits et une inflation comme nous n'en avons pas connue depuis les années 1973 et le premier choc pétrolier. A cette époque déjà il avait été pensé qu'il fallait réduire et diversifier les sources d'énergie, mais manifestement nous n'avons pas encore résolu le problème. Le sera-t-il un jour ?

Le troisième fait marquant pour moi aura été la hausse des températures tout au long de l'année. En effet, 2022 est l'année la plus chaude jamais enregistrée sur le pays depuis le début des relevés en 1900. Il est impératif de continuer les efforts pour atténuer cette courbe particulièrement inquiétante.

Après ce constat inquiétant, nous allons penser à des choses plus agréables. La période de fin d'année, avec les vacances scolaires qui vont avec, est un moment de rassemblement des familles et des amis. Certains d'entre nous quitteront le village pour changer de région ou aller en montagne. Nous allons préparer les fêtes, même si ce sera avec peut être un peu moins de faste que les années précédentes. Les maisons vont être décorées plus tard dans le mois et sur un laps horaire plus restreint pour certains. C'est la solution que la municipalité a choisie pour la commune, et nos rues seront illuminées entre la mi-décembre et le début janvier.

J'aurai des pensées pour ceux qui subiront encore la guerre, ceux qui passeront cette période loin des leurs, ceux qui n'auront pas la possibilité de faire la fête et ceux qui souffrent.

Je souhaite à tous les lecteurs et leur famille de belles fêtes et une bonne année 2023.

**Bernard Tarrade, conseiller municipal**

## Points évoqués lors du Conseil municipal du 03 Octobre 2022

### **I/ Emprunt relais pour préfinancement FCTVA 2022 et subventions non versées**

Monsieur le Maire indique au Conseil municipal qu'un financement par emprunt est nécessaire pour le préfinancement du FCTVA et des subventions encore non reçues sur le programme aménagement Entrée Nord. Le Conseil municipal autorise le Maire à réaliser auprès de la Banque Postale cet emprunt dont le remboursement s'effectuera par trimestrialités, en 3 ans, au taux fixe de 2,13%, avec 200€ de frais de dossier, pour un montant d'emprunt de 110 000€.

### **II/ Marché « Requalification des traversées et entrées de village / Entrée Nord » / Lot 2 Tranche optionnelle 2**

Monsieur le Maire présente aux conseillers municipaux l'avenant 2 au marché qui supprime des prestations de la tranche optionnelle 2 par mesure d'économie en raison de contraintes budgétaires : l'offre initiale de la tranche optionnelle 2 du lot 2 est de 66 417,28 euros HT

L'offre après avenant de la tranche optionnelle 2 du lot 2 est de: 57 730,47 , soit moins 8 686, 81 euros

Les membres du Conseil municipal, décident d'engager la tranche optionnelle 2 du Lot 2 pour un montant HT de 57.730.47 C

### **III/ Adoption de la nomenclature budgétaire et comptable m57 au 01 janvier 2023**

Pour information, cette modification de nomenclature comptable entraîne automatiquement un changement de maquette budgétaire. De ce fait, pour le budget primitif 2023, la colonne BP n-1 ne sera pas renseignée car appartenant à une autre nomenclature comptable. Le Conseil municipal, autorise le changement de nomenclature budgétaire et comptable des budgets de la commune de Cognin-les-Gorges

### **IV/ Choix du bureau d'étude pour MO travaux continuité écologique Pont de Bassetière**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil municipal la nécessité de réaliser des travaux de continuité écologique au pont de Bassetière, identifié comme faisant obstacle à la continuité écologique.

Monsieur le Maire présente aux conseillers municipaux les deux offres et propose de délibérer sur le choix d'un prestataire.

Le Conseil municipal, décide de choisir le prestataire Progéo pour un montant HT de 13 252 €

### **V/ Location salle de la cantine**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil municipal que des travaux importants vont être réalisés sur la cantine attenante à la salle des fêtes, notamment de peinture. Par souci de risque de dégradation, il est proposé de retirer de la location aux particuliers la salle de la cantine seule.

En revanche cette salle pourrait être uniquement louée avec la salle des fêtes si besoin des organisateurs des festivités.

Le Conseil municipal, décide de ne plus louer la salle de cantine seule et autorise Monsieur le Maire à refaire la grille de locations de l'ensemble des bâtiments salle des fêtes et cantine.

## Points évoqués lors du Conseil municipal du 07 novembre 2022

### **I/ 3eme tranche de travaux aménagement entrée village : espace entre la mairie et l'école**

Monsieur le maire revient sur le futur projet de la 3ème tranche des travaux de réhabilitation concernant le carrefour route de Chaponnière/RD1532, les rue de la Traînière, rue du Pont, rue du 29 Janvier 1944, et la place école/mairie.

Un projet d'enfouissement des réseaux électriques, téléphoniques et d'éclairage public est prévu sur le secteur rue de la Trainière, rue du Pont, rue du 29 Janvier 1944.

Le Conseil municipal est d'accord sur les esquisses proposées par Maryline Guende du bureau d'études Cambium sur le secteur où doit avoir lieu l'enfouissement des réseaux secs.

Pour certains conseillers municipaux, l'aménagement de sécurité et paysager de l'espace se situant devant l'école et la mairie a besoin d'être retravaillé. Un groupe de travail décide de se réunir pour identifier les éléments d'amélioration.

Les résultats de ce groupe de travail sera présenté lors de la prochaine réunion du conseil municipal.

### **II/ Problème salissure excréments chats sur les trottoirs**

Un problème de salissures dues aux excréments des chats sur les trottoirs, sur le secteur de la rue de la Trainière et du Pont est évoqué. Une campagne importante de stérilisation avait été menée en 2020, au frais de la commune pour la plupart des chats.

Ces chats « sans maître » continuent de divaguer et de salir les espaces publics. Les agents techniques devront rajouter cette tâche à leur travail. Il serait cependant normal que les administrés (nourrissant régulièrement ces chats en liberté) nettoient les salissures.

### **III/ Programmation des feux tricolores**

Monsieur le Maire explique que la programmation définitive des feux est fonctionnelle. Celle-ci cependant, ne répond pas tout à fait à la commande initiale attendue. Les élus qui ont suivi les travaux estiment qu'ils n'ont pas été suffisamment accompagnés sur les enjeux de la programmation proposée. Celle-ci induit de trop fréquents arrêts sur la D1532, n'est pas assez lisible pour les personnes qui utilisent régulièrement la D1532, et le vert proposé par défaut sur les rues adjacentes induit des effets pervers sur les usagers de ces rues. Le bureau d'étude Transitec estime avoir fait le travail demandé et fournit les informations préalables aux élus.

Toute modification de cette programmation demandera un nouveau travail de programmation et de mise en œuvre estimée à 2500€. Les membres du conseil

municipal considèrent qu'une mise à l'épreuve de cette programmation pendant quelques mois confirmera ou non le besoin de faire évoluer cette programmation.

#### **IV/ Tranche optionnelle 2 du lot 2 du marché d'aménagement de l'entrée nord**

Monsieur le Maire présente le plan définitif du projet tranche optionnelle 2 du lot 2 du marché d'aménagement de l'entrée nord du village : Place de l'église.

Il rappelle que cette tranche a été validée lors du dernier conseil municipal du 03 Octobre 2022.

Il informe que les travaux commenceront courant février 2023.

#### **V/Nomination de la salle des fêtes**

Les membres du conseil municipal, considérant les 43 années d'engagement dans la commune de Monsieur Albert Glénat (dont 13 années en tant que maire et 13 années en tant qu'adjoint) décident à l'unanimité de nommer la salle des fêtes « Albert Glénat ». Il était particulièrement attaché à cette salle, dont il avait voulu la construction.

Retrouvez l'intégralité des comptes rendus des Conseils municipaux sur notre site : [www.cognin-les-gorges.sud-gresivaudan.org](http://www.cognin-les-gorges.sud-gresivaudan.org), également consultables en Mairie.

### COMITE DE SITE ENS ANNUEL 2022

Mercredi 30 novembre a eu lieu le Comité de site ENS\*. Une quinzaine de personnes étaient présentes, parmi elles, de nombreux représentants territoriaux, tels que le Département, le Parc du Vercors, SMVIC\*, Commune ainsi que la Fédération de pêche et éco garde.

De nombreux points ont été abordés.

Bilan fréquentation : sur l'année 2022, nous avons relevé 21527 entrées pour 18138 sorties (de nombreuses personnes font une boucle sans redescendre par les gorges), avec une faible augmentation de flux par rapport à 2021, soit +399 passages.

Bilan des actions finalisées :

-Le schéma d'interprétation étant achevé, nous sommes dans la phase de mise en oeuvre de la signalétique à l'intérieur du site.

-Le diagnostic flore a été réalisé par Vertical/Rupéa. Quatre espèces rupestres ont été inventoriées : la doradille élégante, la raiponce de charmeil, le genévrier thurifère et la linaire à feuilles d'origan. Une autre, protégée au niveau régional, a été identifiée lors des prospections, la cynoglosse d'Allemagne.

-Le diagnostic oiseaux réalisé par Monticola, relève 39 espèces sur le site. L'attention reste portée sur l'aigle royal, le hibou grand duc et le faucon pèlerin, pour lequel, certaines pratiques sportives peuvent être remise en question.

-Les classes de CM1 CM2 ont participé à des visites guidées organisées par Philippe Crouzet (animateur nature et pêche) afin d'améliorer leurs connaissances sur la faune de l'ENS. En résulte un conte, qui apparaîtra sur le panneau d'accueil.

Actions en cours :

-L'inventaire chiroptères (chauve souris) a été effectué par la LPO\*. 22 espèces ont été recensées. Leurs lieux de nidification sont principalement les tunnels, l'église et le Pont Romain. Reste à valoriser l'intérêt de protéger les nombreuses colonies du site.

-En 2021, des travaux forestiers de protection ont eu lieu avant l'encorbellement du Moulin. Le principe: effectuer une coupe en abattant les arbres parallèlement aux falaises, faisant écran chute de blocs. Un second sera donc réalisé en sortie de tunnels.

-Les ouvertures paysagères effectuées en 2021 seront nettoyées et agrandies pour certaines.

-Quelques plantes exotiques envahissantes ont été inventoriées par le SYMBHI\* dans le cadre du Contrat de rivières. Une action test de traitement par arrachage est actuellement menée.

-En amont du projet concernant la sécurisation du sentier, une étude de chute de blocs fut fortement conseillée par les services du Département. L'entreprise Geolithe l'a effectuée cet été, et le bilan fut présenté: 181 points ont pu être examinés et jaugés face au risque de chutes. Etant dans un site enclavé entre des falaises, le risque reste présent. Des mesures de prévention pourront être mises en place.

-L'étude concernant la sécurisation du sentier peut maintenant débuter. Elle sera menée par l'entreprise Geolithe. Plusieurs scénarios sont attendus pour un rendu en juin 2023.

-La signalétique finale va être étudiée. Plusieurs panneaux d'information seront installés, avec des données propres à chaque utilisation telles que la pêche et la préservation du milieu aquatique. Des «QR» codes feront également leur apparition permettant des mises à jour d'informations actualisées.

\*ENS: Espace Naturel Sensible

\*SMVIC: Saint Marcellin Vercors Isère Communauté

\*LPO: Ligue Protection Oiseaux

\*SYMBHI: SYndicat Mixte Bassins Hydrauliques Isère



## PARC DU VERCORS

Comité syndical du 19 novembre 2022

- Approbation des relevés de décisions Comité du 22 octobre
- Décision modificative du budget primitif 2022
- Recrutement d'un agent (30H hebdomadaires sur 3 ans) pour répondre aux besoins des plans de gestion de l'ENS des Falaises (commune de Claix) et celui des Ramées (Lans en Vercors)
- Recrutement d'un agent (30H hebdomadaires sur 3 ans) pour la mise en oeuvre du programme LIFE Gypact (restauration et conservation du Gypaète barbu).
- Recrutement d'un agent (30H hebdomadaires sur 3 ans) pour la mission d'équarrissage (secteur Diois) et soutien au programme LIFE Gypact.
- Présentation du programme d'actions 2023



## CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE

Le 11 novembre dernier à 11 heures 00, devant le monument aux morts, a été célébrée la journée nationale de commémoration de la victoire et de la paix et d'hommage à tous les « Morts pour la France ».

Cette cérémonie s'est déroulée sous l'autorité de Monsieur Patrice Ferouillat, maire de la commune, en présence des élus de la commune, de l'adjudant-chef Faure représentant les Forces Armées, du porte-drapeau de la commune et des habitants.

Après l'allocution du maire, il a été lu le message de monsieur le Ministre des armées et de Madame la secrétaire d'État auprès du Ministre des Armées, chargée des anciens combattants et de la mémoire. Ensuite il a été fait l'appel des morts pour la France. Une gerbe de fleurs et des roses ont été déposées par les élus et les enfants du village au pied du monument aux morts.

La sonnerie aux morts a été suivie d'une minute de silence et la cérémonie s'est terminée avec la Marseillaise reprise en cœur.

Cette commémoration a été suivie du verre de l'amitié partagé avec les habitants..

## COMMEMORATION DU 29 JANVIER 1944

Le 29 janvier 1944 au petit matin, les soldats du 157e régiment de montagne de la Wehrmacht attaquent le maquis de Malleval.

Le village de Malleval-en-Vercors fut cerné de tous les côtés à partir des falaises et des pas surplombant le cirque. Le piège se referma sur les maquisards qui furent pris sous les feux des mitrailleuses allemandes. La colonne montant de Cognin-les-Gorges (Isère), avec un otage pris sur notre commune, incendia les maisons sur son passage. Le presbytère, l'église et la mairie-école furent dynamités. Le village fut détruit à 75%. Le bilan fut de 42 morts, maquisards mais également civils, exécutés sur place ou déportés.

Dimanche 29 janvier 2023, nous commémorerons le 79ème anniversaire de cette tragédie qui a durement touché nos deux villages.

La commémoration débutera par une cérémonie au monument aux morts de Cognin les Gorges à 9h. Ensuite une messe sera célébrée à Malleval-en-Vercors et des gerbes seront enfin déposées au monument aux morts et au « gisant » de la commune martyre.

Nous vous espérons nombreux pour assister à cette cérémonie, qui sera précédée d'un moment convivial au bar « Le bachops » à partir de 8h30.

## STATIONNEMENT RUE DE MALLEVAL

Afin de permettre le retournement des camions qui prélèvent les contenus des molochs rue de Malleval, il est demandé de ne pas se stationner sur la partie goudronnée à côté des molochs.

Une signalisation réglementaire sera mise en place dans les jours à venir.

Merci de votre compréhension.

## CIMETIERE

### Vols commis au cimetière.

Depuis quelques mois, des vols ont été perpétrés dans le cimetière communal. Ces vols portent sur des coupes ou compositions florales déposées sur les tombes. Ces faits inqualifiables sont particulièrement traumatisants pour les familles qui en sont victimes.

Il est recommandé de déposer plainte auprès de la Gendarmerie chaque fois que de tels faits sont constatés, et également d'en informer la mairie.

L'office de tourisme intercommunal est l'un des outils de la Communauté de communes pour mettre en œuvre la politique touristique du territoire. Cette politique repose sur a) un tourisme intégré, diffus, b) centré sur les valeurs : terroir, authenticité, accueil, rencontre, respect des espaces et des personnes c) une offre diversifiée et de qualité.

### L'office assure 4 principales missions :

- \* information : l'office assure la collecte, le traitement de l'information et la diffusion vers de multiples canaux (brochure, web etc..).

- \* accueil : l'office propose un accueil physique dans les bureaux d'information touristique où de la documentation est mise à disposition, physique sur les flux de visiteurs avec un accueil mobile mais une aide à la préparation des vacances par Internet (email, chat)

- \* promotion / communication : comme une entreprise, l'office de tourisme suit une stratégie marketing. Son intervention ne se limite pas aux salons, aux encarts publicitaires, elle comprend l'e-marketing (influence, réseaux sociaux), les relations presse etc

- \* coordination des divers intervenants du développement touristique local : cette mission est aussi importante que les précédentes. L'office informe les acteurs via une newsletter professionnelle. L'office de tourisme accompagne les professionnels dans une démarche de progrès (labels, classement). Le personnel de l'office de tourisme va à la rencontre des acteurs : hébergeurs, prestataires, associations, élus, mais aussi créateurs d'activités.

Récemment, l'office de tourisme a travaillé avec des élus, prestataires sur son « schéma d'accueil et de diffusion de l'information » (SADI). L'un des objectifs poursuivis du nouveau SADI est de créer une communauté forte et solidaire d'accueillants, avec des prestataires de tous types (site d'activités, hébergeurs, commerces) pour informer le visiteur mais aussi en s'appuyant sur les habitants volontaires. Chaque résidant souhaitant partager sa vision des environs d'une manière unique et authentique peut se joindre à la démarche pour proposer une rencontre, une expérience humaine riche.

Les habitants volontaires sont invités à se faire connaître en mairie ou directement à l'office de tourisme.



Les vacances de Toussaint ont été l'occasion d'entreprendre des travaux dans la cantine scolaire et dans les salles de classes. Dans la cantine, l'attention a été portée sur le confort thermique et acoustique, l'objectif étant de réduire les déperditions de chaleur et d'améliorer l'insonorisation de cette salle.

Pour ce faire, l'ancien plafond et l'ancienne laine de verre ont été déposés et remplacés par un plafond phonique couplé à des absorbeurs de son, et l'épaisseur de l'isolant a été doublé. Enfin l'ensemble de ces travaux ont permis de refaire les peintures, ce qui change le look de notre restaurant scolaire. Dans les classes ce sont les grandes fenêtres cintrées côté rue du 29 Janvier 1944 qui ont été remplacé dans le but d'améliorer la thermicité et de réduire le bruit venant de la RD 1532.

Ces menuiseries sont réussies car leur intégration dans ce bâtiment patrimonial du 19<sup>ème</sup> siècle ne se remarque pas.

Ces travaux ont été subventionnés dans le cadre du plan école soutenu par le Département et du plan de relance de l'Etat.

Les travaux de la cantine ont été réalisés par les entreprises EVF et Kocik de Vinay.

Pour un montant de 17083.70 euros HT, et 20500.44 euros TTC.

Les Fenêtres ont été posées par l'entreprise Rousset de Saint-Marcellin pour un montant de 22218.94 euros HT, (26662.73 euros TTC).

Espérons que l'ensemble de ces travaux apporteront un réel confort à nos enfants, au personnel et aux enseignants, et permettront des économies à la collectivité.



**Le vendredi 6 janvier 2023 à 18h30**, à la salle des fêtes de la commune il sera procédé au baptême de cet espace qui se nommera : « Salle des fêtes Albert Glénat ».

Les membres du Conseil municipal ont décidé de nommer ainsi cette salle, en souvenir et au vu des quarante-trois années d'engagement dans la commune d' Albert Glénat (dont treize années en tant que maire et treize années en tant qu'adjoint). Albert Glénat était particulièrement attaché à cette salle, dont il avait voulu la construction.

Ensuite, aura lieu la cérémonie des vœux, moment convivial qui n'avait pu être organisé depuis quelques années en raison des conditions sanitaires.

A l'issue de ces deux moments forts du début d'année, seront partagés un petit apéritif dinatoire et bien sur le verre de l'amitié. Nous vous espérons nombreux.



## INFOS BIBLIOTHEQUE

La bibliothèque de la commune fait partie d'un réseau avec quatorze autres bibliothèques ou médiathèques de la communauté de communes « Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté ».

Les adhérents peuvent commander des livres détenus dans d'autres bibliothèques que celle de Cognin les Gorges, les retirer et les rendre dans la commune. La liste des ouvrages est à disposition sur le site : «[bibliotheque.saintmarcellin-vercors-isere.fr](http://bibliotheque.saintmarcellin-vercors-isere.fr) ».

Rappel des horaires où Armelle, Sylvie, Gisèle et Marie Ange vous accueillent :

Le mardi et le vendredi de 15h à 19h.

**Exceptionnellement la bibliothèque sera fermée les mardi 27 et vendredi 30 décembre.**

A l'occasion de la fin de résidence d'écriture à Textes en l'air, l'autrice Marine Bachelot N'guyen était invitée à la salle des fêtes de Cognin-les-Gorges, mardi 18 octobre 2020 à 18h30, afin de présenter et lire son texte en cours d'écriture au sujet des Boat people.

Il s'en est suivi un échange avec Philippe Hanus, co-auteur de l'ouvrage « *Sur la route de l'exil : un centre d'hébergement à Cognin-les-Gorges* », et historien et coordinateur de l'Ethnopôle *Migrations, Frontières, Mémoires* du CPA à Valence.

Puis, plus tard dans la soirée, une guide conférencière de l'association « *D'une histoire à l'autre* », de Pont-en-Royans, Xaviera a pu, de nouveau présenter l'exposition « *Sur la route de l'exil : un centre d'hébergement au pied du Vercors, 1977-1992* », pour celles et ceux qui n'avaient pas pu venir la visiter durant les deux temps d'exposition à la salle du Conseil municipal de la mairie, en Septembre et Octobre derniers.

Le public, attentif, intéressé et curieux, était au rendez-vous malgré les contraintes socio-politiques du moment ! (Pénurie de carburant !)

Cette manifestation, proposée par Texte en l'air, le service Action culturelle de la Communauté de communes et la Mairie de Cognin-les-Gorges fut une belle soirée qui a permis de mêler rencontres, réflexions et convivialité autour d'un thème, toujours d'actualité : les mouvements migratoires.

Un buffet proposé par les élèves du lycée Bellevue et un apéritif concocté par Texte en l'air ont permis de clore cette soirée !



## TRAVAUX ET FONCTIONNEMENT DES FEUX DE SIGNALISATION

**Les travaux d'aménagement de l'entrée Nord du village** sont maintenant terminés de même que la réfection de la rue Saint Joseph.

Les prochaines tranches de travaux, d'aménagement des rues du village, concerneront la rue du 29 janvier 1944, la rue de la Trainière, la rue du pont et le carrefour de la RD 1532 et de la rue de Chaponnière.

**Le fonctionnement des feux sur la RD 1532** appelle quelques explications et réflexions après des réglages et une observation de quelques semaines.

Tout d'abord les feux ne tournent pas en boucle en permanence. Quand il n'y a aucune circulation les feux sont au rouge pour la RD 1532 et au vert pour les axes perpendiculaires (rue du 29 janvier 1944, rue Saint Joseph, rue de la Trainière et place de la fontaine).

Un véhicule circulant sur la RD et passant sur une boucle à cent mètres du feu déclenche le changement de sens de circulation, et en roulant à trente kilomètres/heure environ il obtient le feu vert sans avoir à s'arrêter. Puis au bout de quelques secondes les feux reprennent leur position repos (rouge pour RD et vert pour les autres). Dans le cas où plusieurs véhicules se suivent sur la RD, ils bénéficient du feu

vert toutefois s'il y a un laps de temps supérieur à cinq secondes entre deux véhicules le feu repasse au rouge automatiquement, même si aucun véhicule ne vient des axes latéraux.

Cette programmation induit une circulation en traversée apaisée ce qui n'aurait pas été le cas si « au repos » le feu était au vert en permanence sur la RD 1532.

**Le passage piéton sur la RD 1532 au niveau de la rue Saint Joseph** présente une particularité. En appuyant plus de cinq secondes sur le bouton poussoir piéton le feu restera bloqué plus longtemps qu'habituellement afin de permettre la traversée d'un groupe d'enfants ou de personnes à mobilité réduite.

**Un léger bémol**, si la circulation sur la RD est maintenant apaisée, il a été constaté que certains usagers accélèrent rue Saint Joseph et place de la fontaine pour prendre le feu qu'ils voient vert et passent le carrefour trop rapidement. Ces comportements, rares, heureusement, peuvent s'avérer dangereux pour des piétons qui traverseraient à ce moment là. Le cycle des feux permet de ne jamais trop attendre, donc, Prudence et merci !

## ASSEMBLEE GENERALE DU FOYER RURAL

Le Foyer rural s'est réuni pour son assemblée générale annuelle le vendredi 2 décembre. Le bilan de cette année 2021-2022 est positif puisque toutes les manifestations ont pu être réalisées. La matinée boudin a été victime de son succès, le repas moules-frites fut une belle occasion de se retrouver, malgré quelques désagréments avec les moules. Et la vogue a été une réussite : tout le village a pu profiter pleinement des diverses festivités : concours de pétanque, bal mousse, vide-greniers, repas ravioles... Le Foyer rural s'est également associé au premier marché des artisans en tenant une buvette.

Les différentes sections : gym, yoga, zumba sont des activités qui fonctionnent bien car de nombreux adhérents profitent de ces activités sportives.

Le bureau a été modifié puisque quelques personnes ont démissionné mais elles restent en tant que membres actifs.

Le programme de cette nouvelle année :

**Dimanche 29 janvier 2023** : matinée boudin de 8h à 12h sur commande.

(13 janvier : réunion préparation).

**Vendredi 14 juillet** : repas moules frites.

**Vendredi 4, samedi 5 et dimanche 6 août** : vogue annuelle (30 juin : réunion pour l'organisation du repas moules frite et de la vogue)

Le président remercie toutes les personnes et les associations d'avoir été présentes à l'assemblée générale et souhaite retrouver des bénévoles afin de grossir l'équipe pour les manifestations proposées afin que le Foyer rural perdurent !

## AAPPMA

### L'AAPPMA en préparation de 2023

Alors que la saison 2022 s'achève avec la possibilité, encore, de pêcher en 2<sup>ème</sup> catégorie (poissons blancs et carnassiers) dans des rivières ou étangs et lacs, les responsables de la société de pêche des Gorges du Nan prépare 2023.

Ainsi, une permanence pour l'APN (Ateliers Pêche Nature) est organisée le samedi 17 Décembre en salle de la Mairie pour recevoir enfants et parents, afin de permettre aux jeunes pêcheurs de s'inscrire, d'obtenir leur nouvelle carte de pêche et comprendre l'organisation de ces 'écoles de pêche' conformément à la charte de sécurité.

Les cartes de pêche 2023 sont donc disponibles à partir du 15 décembre 2022 auprès des dépositaires, ce qui peut être l'occasion d'une idée cadeau! Quant à la permanence de vente de cartes, elle se tiendra le dimanche 05 mars 2023 à partir de 9h00 au bar Le Bachop.

Tous les bilans et projets seront présentés lors de la prochaine AG qui se déroulera le samedi 28 janvier 2023

Le bureau de l'AAPPMA Des Gorges Du nan



Nous invitons **toutes les associations du Village** à nous contacter pour faire paraître leurs articles dans les prochaines parutions du journal  
isabelle.veyret38@gmail.com ou mairie.cognin-les-gorges@wanadoo.fr

Le 3 décembre dernier, une famille habitant à Cognin-les-gorges a perdu un enfant âgé de deux ans. Le petit Natéo était atteint d'une maladie génétique neuro-dégénérative appelée, la Maladie de KRABBE.

Pour Ingrid et Adrien, les parents de Natéo, sa grande soeur Ezia et son petit frère Manoé, le combat se poursuit afin de continuer à soulager et aider d'autres familles confrontées à cette maladie, mais également toutes les formes de leucodystrophie. Pour cela une association a été créée par une famille ayant perdu leur enfant (Ayden) dans les mêmes circonstances il y a quelques années. Cette association a soutenu Ingrid et Adrien pour faire face à ce combat.

Si vous souhaitez agir ou soutenir cette association en voici les coordonnées: (dons par chèque)

Lueur d'espoir pour Ayden et les leucodystrophies

1 impasse des carabiniers 62810 Lignereuil

Renseignement par mail :  
association.ayden@gmail.com



CENTRE MEDICO-SOCIAL

**CENTRE MEDICO-SOCIAL de VINAY**  
1 rue Paul Martinais  
38470 VINAY  
Tel 04 57 53 11 20

**HORAIRES D'OUVERTURE**  
Lundi 9h-12h et 14h-17h  
Mardi 9h-12h  
Mercredi 9h-12h  
Jeudi 9h-12h  
Vendredi 9h-12h et 14h-17h

**ACCUEIL TELEPHONIQUE**  
Du Lundi au Vendredi  
8h30-12h30 et 13h30-17h30

**ACTION SOCIALE**  
• Assistantes sociales sur rdv 04 57 53 11 20  
• Conseillères en économie sociale et familiale sur RDV 04 76 36 38 38

**PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE (PMI)**  
• Permanences puéricultrices le jeudi matin sur RDV 04 57 53 11 20  
• Consultations de nourisseries le mardi sur RDV 04 57 53 11 20

**PERMANENCES PARTENAIRES**  
• Permanences handicap sur RDV 06 27 82 02 58  
• Permanences insertion (PIE) sur RDV 06 30 11 39 09

1 Rue Paul MARTINAIS  
38470 VINAY  
Tél. 04 57 53 11 20  
tsg solidarite@isere.fr

**SECTEURS D'INTERVENTION**  
BEAULIEU CHANTESES CHASSELAY CRAS COGNIN LES GORGES L'ALBENC LA RIVIERE MALLEVAL MONTAUD MORETTE NOTRE DAME DE L'OSIER POLIENAS QUINCEY ROYON SAINT GERVAIS SAINT-QUENTIN SUR ISERE SERRE NERPOL TÈCHE VAILLIEU VINAY VARRACIEUX

**UN CENTRE MEDICO-SOCIAL (CMS) ?**  
Le CMS est un service public départemental de proximité qui agit à l'échelle du territoire. Il est chargé de mettre en œuvre les missions de solidarité au plus proche des habitants.

Le CMS est un espace ouvert à tous. Tous les services sont gratuits et dans le respect de la confidentialité des échanges, sans jugement, ni tabou.

**3 MISSIONS PRINCIPALES**

**ACCUEIL** ECOUTE  
**CONSEIL** INFORMATION  
**SOUTIEN** ACCOMPAGNEMENT

**QUI SONT LES PROFESSIONNELS ?**  
Ils agissent dans le domaine administratif, social et médical

**DES PROFESSIONNELS DU DÉPARTEMENT**  
• Secrétaire médico-social  
• Assistants sociaux  
• Conseillère en économie sociale (CESF)  
• Sage-femme  
• Puéricultrices  
• Médecin

**DES PERMANENCES DE PARTENAIRES**  
• Référent PIE insertion emploi  
• Référent autonomie/ personnes handicapées

**QUELS SONT LES DOMAINES D'INTERVENTION ?**

**SUIVI DE SANTÉ DE L'ENFANT ET DE LA FEMME ENCEINTE**  
• Consultations médicales gratuites pour les enfants de 0 à 6 ans  
• Conseil et suivi des femmes enceintes et futurs parents par une sage-femme

**AGRÈMENT DES ASSISTANTS MATERNELS, FAMILIAUX**  
• Information et évaluation en vue de l'agrément des candidats

**ACCÈS AUX DROITS SOCIAUX ET ACCOMPAGNEMENT SOCIAL**  
• Soutien dans les démarches pour accéder à des droits  
• Soutien dans les difficultés rencontrées  
• Conseil et soutien dans la gestion du budget

**SOUTIEN À LA PARENTALITÉ**  
• Conseil et soutien dans l'éducation des enfants par des assistants sociaux, puéricultrices ou éducateurs

**ACCÈS À L'INSERTION ET À L'EMPLOI**  
• Aide à la construction de votre parcours d'insertion dans le cadre du RSA

**AUTONOMIE DES PERSONNES AGÉES**  
• Information sur les aides favorisant l'autonomie, les structures d'accueil, les ados sociaux  
• Sensibilisation à la lutte contre la maltraitance des séniors

**INFORMATION DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP**  
• Informations et aides à la constitution de dossiers

Horaires des messes de Noël  
Samedi 24 décembre à 18 h - Vinay  
à 23 h - Vinay  
Dimanche 25 décembre à 10h 30 - Vinay

Visites de la crèche à Vinay : Visites libres tous les jours (sauf le lundi) de mi-décembre à début février de 10 h à 16 h . Diverses infos concernant la paroisse sont affichées au tableau situé à gauche des escaliers de l'entrée de l'église de Cognin . (notamment le planning des messes et en ce moment les visites de crèches proposées dans les églises du sud-grésivaudan)

Par ailleurs, la paroisse dispose d'un site: <https://stjoseph2rives.webador.fr/>

CCAS

Cette année, le CCAS organise comme chaque année son repas. Nous souhaitons que ce moment puisse être une rencontre intergénérationnelle. Aussi l'ensemble de la population peut se faire inscrire auprès de la Mairie. Cette inscription devra être faite **avant le 07 janvier 2021**. Le repas est au prix de 26 Euros

Ce repas sera accompagné par une animation musicale et **aura lieu le samedi 21 janvier 2023** à partir de 12H00 à la **salle des fêtes** de Cognin les gorges. Le repas servi sera concocté par Laurent Voiron Traiteur, et comme chaque année il sera offert aux personnes de plus de 70 ans.

- Nous dégusterons :
- Mini caillettes sur un lit de fraîcheur, vinaigrette de noix
  - Mignon de porcelet au chorizo, pâtes farcies, éventail de légumes de saison
  - Assiette de fromages secs ou fromage blanc en faisselle avec crème
  - Tartelette aux fruits caramélisés « maison »

Nous vous attendons nombreux afin de profiter de ce beau moment de partage !

# Gâteau aux marrons



3 œufs fouettés ajouter 450g de purée de marrons

Au bain marie faire fondre 100g de beurre avec 140g de chocolat à pâtisser

Joindre les deux préparations

Beurrer et fariner un moule

Mettre au four chaud (180°) 30mm.

Servir avec une boule de glace ou une crème anglaise

La ligne 5000 s'appelle maintenant la ligne T60 depuis qu'elle est gérée par la région Auvergne Rhône Alpes.

Elle reste un bel outil pour se rendre à Grenoble. Rapide, 50 minutes pour aller de la place de l'Eglise à Cognin les Gorges jusqu'à la gare de Grenoble, 45 minutes pour le retour. La ligne emprunte la VSP (Voie Spécialisée Partagée) de l'autoroute A48, pour garantir sa ponctualité aux heures de pointe.

Un départ à 6h59 de Cognin-les-Gorges village (toute l'année L M M J V ) pour une arrivée à la Gare Routière de Grenoble à 7h49.

Un départ à 7h55 de Cognin les Gorges villaget (toute l'année L M M J V) pour une arrivée à la Gare Routière de Grenoble à 8h44.

Un retour à 17h25 au départ de la gare routière de Grenoble pour une arrivée à 18h09 à Cognin les Gorges village (toute l'année L M M J V)

Un second retour à 18h15 de la gare routière de Grenoble pour une arrivée à 18h57 à Cognin les Gorges village (toute l'année L M M J V)

Pratique : La ligne dessert la commune de Veurey-Voroize et l'arrêt San Marino Barrage à Saint-Égrève. La ligne marque les arrêts Place de la Résistance et CEA à Grenoble.

Téléchargez la fiche horaire ligne T60 ou rdv sur le site <https://carsisere.auvergnerhonealpes.fr/>

## SOLUTION JEU N°70

😊 FACILE

3	5	6	4	8	1	2	9	7
9	4	1	7	2	3	6	8	5
2	7	8	9	5	6	1	4	3
5	2	4	8	6	7	9	3	1
7	6	3	1	4	9	8	5	2
1	8	9	2	3	5	4	7	6
8	3	7	6	9	2	5	1	4
4	1	2	5	7	8	3	6	9
6	9	5	3	1	4	7	2	8

😐 MOYEN

1	7	6	2	5	3	8	4	9
4	9	5	7	8	6	2	3	1
2	3	8	9	1	4	5	6	7
8	1	4	5	3	9	7	2	6
6	5	9	4	2	7	3	1	8
3	2	7	8	6	1	9	5	4
9	6	2	3	4	8	1	7	5
7	4	3	1	9	5	6	8	2
5	8	1	6	7	2	4	9	3

## JEU

# JOYEUX NOËL !



Cherche dans la grille les mots suivants

- |        |           |       |           |
|--------|-----------|-------|-----------|
| AMOUR  | CHEMINÉE  | HOTTE | NOËL      |
| AVENT  | CLOCHE    | HOUX  | RENNES    |
| BARBE  | CRÈCHE    | JOUET | RÉVEILLON |
| BOULE  | DÉCEMBRE  | LUTIN | SANTON    |
| BÛCHE  | ÉTOILE    | MAGES | SAPIN     |
| CADEAU | FÊTE      | MESSE | TRAÎNEAU  |
| CHANT  | GUIRLANDE | NEIGE | VŒUX      |

Solution dans le prochain numéro

F	J	I	O	R	U	Q	Ç	D	N	Y	T	R	K	J	C	K	C	E	A
C	R	Z	D	A	P	J	Ç	G	Ç	A	G	U	X	O	K	K	Z	U	S
C	L	M	E	U	B	J	T	J	Y	F	J	S	W	K	V	O	E	T	
Q	Z	D	C	L	B	Y	B	E	Q	Z	R	W	U	K	Y	N	Y	T	
D	A	V	E	G	U	N	M	X	U	P	D	F	I	Y	S	N	B	H	M
C	O	G	M	R	C	Y	U	S	K	O	J	L	K	C	E	T	L	W	L
Y	M	I	B	E	H	A	I	A	M	M	J	Q	Q	R	T	I	X	G	K
J	I	C	R	E	E	X	F	N	P	A	T	X	Z	C	Q	Z	F	B	L
K	B	F	E	N	B	F	Y	T	L	G	U	I	R	L	A	N	D	E	H
E	X	Q	I	I	H	J	M	O	A	E	S	E	E	T	T	O	H	U	G
W	T	A	X	M	O	O	Y	N	O	E	S	P	P	Ç	U	B	O	X	E
Ç	R	E	H	E	U	S	K	V	G	I	W	O	X	Ç	Ç	V	F	Y	G
T	C	T	F	H	X	H	U	A	Y	A	R	F	M	Q	K	C	V	I	Q
T	N	A	H	C	B	R	M	W	B	Q	M	E	S	S	E	R	G	L	M
P	E	C	Q	B	O	R	S	A	Y	T	L	A	Z	V	T	E	W	D	S
S	I	W	D	K	U	R	R	O	N	V	Q	V	Ç	U	O	C	K	S	A
M	G	Q	D	S	L	B	N	Ç	J	S	X	E	W	U	I	H	U	Z	P
G	E	I	L	M	E	A	M	O	U	R	S	N	Z	B	L	E	Ç	F	I
X	V	E	H	C	O	L	C	A	R	L	U	T	I	N	E	L	E	O	N
E	I	I	V	M	G	R	E	V	E	I	L	L	O	N	Z	D	F	L	Y

Cet espace est réservé aux professionnels de notre commune, si vous souhaitez y être mentionné il vous suffit de nous transmettre vos coordonnées

[isabelle.veyret38@gmail.com](mailto:isabelle.veyret38@gmail.com) ou [mairie.cognin-les-gorges@wanadoo.fr](mailto:mairie.cognin-les-gorges@wanadoo.fr)

**ASSISTANTE MATERNELLE**



ARGOUD MARIE-CLAUDE  
15 lot la tour  
38470 Cognin-les-Gorges,  
Assistante Maternelle Agréée  
0476386136 ou 0610173103

**CABINET INFIRMIER**

Soins infirmiers à domicile sur RDV  
Carine JANNON  
Crystel VALENTIN  
Jean-François OFFRET

06.31.63.53.41

**ARTISANS**

**MR Conception ( Matthieu Revol)**

Artisans, décoration d'intérieur et extérieur en tous genres en bois et résine époxy.

73 route de Montchardon  
38470 Cognin les Gorges  
0785093380

[mr.conception@outlook.fr](mailto:mr.conception@outlook.fr)

Facebook et YouTube video sous le nom MR Conception

**charpente E'co**

0760410739  
Charpente et construction de maison ossature bois...  
MR Bonnet  
0677083673  
<http://mb-charpente-38.fr>

**ART FLORAL**

Ateliers floraux | Créations  
Décors de vitrines

*L'Atelier de Dame Nature*

À Cognin-les-Gorges  
Emeline : 07 82 81 02 03  
L'Atelier de Dame Nature

Initiez vous à l'art floral et repartez avec votre création.

Je serai là pour vous guider et vous faire part de ma passion de créer. Un anniversaire, une soirée entre amies, un EVJF ou un simple moment de détente rien que pour vous... Pensez à

*L'Atelier de Dame Nature*

Si vous souhaitez faire décorer votre vitrine pour une occasion spécifique ou à l'année, contactez-moi !

Au plaisir de créer avec/pour vous.



**COMMERCANTS**

BAR - RESTAURATION RAPIDE - PRESSE - LOTO

**BACHOP'S BAR**

04-76-38-94-70

[Bachops-bar@hotmail.com](mailto:Bachops-bar@hotmail.com)



17 rue la trainière 38470 Cognin les Gorges

Bachop's Bar

**Épicerie de Cognin Les Gorges**  
— 04.76.64.19.06 —

Fournier Fabien  
Portable 06.45.42.30.83  
Facebook Épicerie de cognin

**TRAITEUR**

**LAURENT VOIRON TRAITEUR**

PLUS QU'UN MÉTIER, UNE PASSION

117 rue de chaponnière  
38470 COGNIN LES GORGES  
Tél: 06 19 54 48 65  
04 76 36 19 78

Mail: [voiron.traiteur@hotmail.fr](mailto:voiron.traiteur@hotmail.fr)



TOUT REPAS  
NOTRE SPÉCIALITÉ: LES BUFFETS À THÈME  
VOTRE MARIAGE SUR MESURE

**PRODUITS REGIONAUX**

LA FERME RODET  
38470 Cognin-les-Gorges  
☎ 06 70 27 80 21  
06 23 97 00 29  
[ent.rodet@gmail.com](mailto:ent.rodet@gmail.com)



VENTE DIRECTE

Noix et huile de noix  
Viande de bœuf et de veau  
Fromage de chèvre

## ETAT CIVIL

MARIAGES



**Daniel MENONI et Véronique ROCHE-GILLET**  
le 26 Octobre 2022 Boutalavière

**Manoé FINET** né 06 Octobre 2022 fils d'Ingrid et  
Adrien FINET, Route de la Vorcière



NAISSANCES

DECES



**M. Georges VEHIER** le 13 Décembre 2022,  
Impasse de La Chatonniere

## FOODTRUCK: ETOILE VIETNAM

A partir du 13 décembre un foodtruck «cuisine asiatique» sera présent sur la place du village tous les mardis, de 17h à 21h.  
Réservation conseillée au : 0769186360  
Vous pouvez également les suivre sur leur page facebook.

## INFOS PRATIQUES

### Horaires ouverture Mairie au public

Mardi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30

Mercredi de 8h00 à 12h00

Vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 19h00

04 76 38 31 31

Congés annuels du 26/12/22 au 02/01/23

### Horaires Bureau de poste

Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 8h45 à 11h et 14h à 15h30

Samedi : 9h à 11h

(Fermé le mercredi)

Tel : 04 76 38 31 00

Congés annuels du 22/12/22 au 02/01/23

### Horaires d'ouverture de la Bibliothèque

Mardi et Vendredi 16h à 19h

### Contact location Salle des fêtes

Laëtitia MALANDRINO : 06 31 86 56 07

### Horaires d'ouverture déchetterie de Vinay

lundi, mercredi et vendredi  
9h à 12h et de 13h30 à 18h  
mardi et jeudi de 13h30 à 18h  
le samedi de 9h à 18h

### FRITEUSE

- Assortiment étoile vietnam ..... 6€90
- 2 nems 1 samoussa 1 beignet 1 ravioli
- Nem au porc. ( LOT 4 ) ..... 5€60
- Nem au poulet. ( LOT 4 ) ..... 5€60
- Nem au porc, viande de porc, carottes, oignons, vermicelles, champignons, essai et épices.
- Nem au poulet, viande de poulet, carottes, oignons, vermicelles, champignons, essai et épices.
- Nem au porc. ( LOT 4 ) ..... 5€60
- Nem au légumes. ( LOT 4 ) ..... 5€60
- Nem au porc, viande de porc, carottes, oignons, vermicelles, champignons, essai et épices.
- Nem au légumes. ( LOT 4 ) ..... 5€60
- Samoussa. ( LOT 4 ) ..... 6€80
- Samoussa légumes. ( LOT 4 ) ..... 6€80
- Ravioli. ( LOT 4 ) ..... 5€60
- Beignets de crevette. LOT 4 ..... 5€60

### VAPEUR

- Banh bao vapeur ..... 5€50
- Ha kao aux crevettes ( LOT 5 ) ..... 5€40
- Raviolis poulet légumes. ( LOT 5 ) ..... 5€40
- Raviolis porc crevettes. ( LOT 5 ) ..... 5€40
- Bouchées au porc. ( LOT 5 ) ..... 5€40
- Bouchées au poulet. ( LOT 5 ) ..... 5€40
- Assortiment vapeur. ( LOT 5 ) ..... 5€40

### PLATS

- Wok de légumes ..... 4€90 ou 8€50
- Riz cantonnais ..... 4€ 90 ou 8 € 50
- Nouille chinoise ..... 4€50 ou 8€

### DESSERT

- Boule de Coco [ LOT 4 ] 4 €50
- Boule de Sésame [ LOT 3 ] 3€50

### CHANGEMENT DE PLAT, DE SOUPE ET SALADE CHAQUE SEMAINE

- Poulet citronnelle ..... 6€50
- Poulet curry ..... 7€50
- Porc caramel ..... 7€50
- Boeuf Oignons ..... 9€
- SOUPE ..... 13€
- Soupe Bun Rieu [ soupe de crabe ]
- Soupe de ravioli
- Soupe Banh Canh
- SALADE BO BUN ..... 12€90
- Salade Poulet citronnelle
- Salade Poulet curry
- Salade Porc caramel
- Salade Boeuf Oignons
- Salade Végétarienne
- Rouleau de printemps 2€90

**Le prochain bulletin municipal, l'écho des Gorges, paraîtra en FEVRIER 2022. Professionnels, Particuliers, Associations et annonceurs doivent faire parvenir leurs articles avant le 3 FEVRIER 2023**

*Nos meilleurs voeux joyeux noel à tous !!*



L'écho des Gorges  
Bulletin d'informations  
municipales  
Mairie de Cognin-les-Gorges  
Tel 04.76.38.31.31 ou Fax 04.76.64.08.32  
mairie.cognin-les-gorges@wanadoo.fr  
**Directeur de Publication**  
Patrice FERROUILLAT  
**Rédacteur en Chef**  
Sophie BOREL  
**Illustration, photos**  
Isabelle VEYRET,  
Geoffrey GIRARD,  
**Service Communication**  
Yolaine WINGERTER  
**Comité de Rédaction**  
Sophie BOREL,  
Julien DOLIN  
Geoffrey GIRARD  
Valérie SIMOENS  
Bernard TARRADE  
Nathalie VEHIER  
Isabelle VEYRET  
Marie-Pierre VEYRET  
**Ont participé à ce numéro**  
Les associations de Cognin-les-Gorges,  
**Ne pas jeter sur la voie publique**  
**Tirage à 310 exemplaires.**